

Interreg
France - Suisse



Un territoire transfrontalier,
des projets partagés

www.interreg-francesuisse.org

Programme de coopération territoriale européenne Interreg V France-Suisse 2014-2020

**Comité de programmation
30 novembre 2015 - Consultation écrite**

Compte-rendu

En concertation avec la Coordination Régionale Interreg, une consultation écrite du comité de suivi chargé de la programmation a été organisée le 30 novembre 2015 afin d'examiner deux projets suite à la réunion du comité de suivi chargé de la programmation du 2 octobre 2015 à Fribourg.

Ont donné une réponse favorable à cette consultation écrite pour le 14 décembre 2015

**Le Conseil départemental du Doubs ;
Le Conseil départemental de Haute-Savoie ;
Le Conseil départemental de l'Ain ;
Le Canton du Valais ;**

Les réponses sont placées en annexe.

Le Canton du Valais souligne des difficultés sur les aspects formels du dossier.

Sans réponse des autres partenaires du programme, leur avis est considéré comme favorable.

Partie I – Projets inscrits à l'ordre du jour

N° synergie	Axe	OS	Nom du projet	Bassin	N° de gestion interne	Page
72	2	3	PATRIMOINE EN PARTAGE - PEP	AJ/BL	2015-12	4
21	3	7	RER SUD LEMAN	BL	2015-03	11

Partie II – Rapports d’instruction technique

N° synergie	Axe	OS	Nom du projet	Bassin	N° gestion interne	de n° d’annexe
72	2	3	PATRIMOINE EN PARTAGE - PEP	AJ/BL	2015-12	1
21	3	7	RER SUD LEMAN	BL	2015-03	2

PATRIMOINE EN PARTAGE - PEP

Nom du projet		<i>Patrimoines franco-suisse en partage</i>	
Référence interne		<i>2015-12</i>	
Identifiant PRESAGE/SYNERGIE		<i>72</i>	
Nom du chef de file FR		<i>Fondation FACIM</i>	
Nom du chef de file CH		<i>Canton De Vaud</i>	
Durée du projet	Date de début	<i>01/07/2014</i>	<i>57 mois</i>
	Date de fin	<i>31/03/2019</i>	
Axe du programme		<i>Axe 2 : Protéger et valoriser le patrimoine naturel et culturel</i>	
Fiche action du programme		<i>OS 3 : Exploiter plus efficacement les opportunités touristiques et culturelles liées au patrimoine</i>	

Plan de financement (en €)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en €	%	en €	%	en €	%
Auto-financement	52 000,00	20.00	104 851,78	20.75	156 851,78	20.50
Fondation Facim	52 000,00	20.00	0	0.00	52 000,00	6.80
Canton de Vaud	0	0.00	104 851,78	20.75	104 851,78	13.70
FEDER	148 000,00	56.92	0	0.00	148 000,00	19.34
Contreparties publiques	60 000,00	23.08	0	0.00	60 000,00	7.84
DRAC Franche-Comté	30 000,00	11.54	0	0.00	30 000,00	3.92
DRAC Rhône-Alpes	30 000,00	11.54	0	0.00	30 000,00	3.92
Interreg fédéral suisse	0	0.00	238 299,49	47.17	238 299,49	31.14
Contreparties publiques	0	0.00	162 043,66	32.08	162 043,66	21.18
Canton Berne	0	0.00	18 110,76	3.58	18 110,76	2.37
Canton Fribourg	0	0.00	18 110,76	3.58	18 110,76	2.37
Canton Genève	0	0.00	18 110,76	3.58	18 110,76	2.37
Canton Jura	0	0.00	18 110,76	3.58	18 110,76	2.37
Canton Neuchâtel	0	0.00	18 110,76	3.58	18 110,76	2.37
Canton Valais	0	0.00	18 110,76	3.58	18 110,76	2.37
Canton Vaud	0	0.00	53 379,09	10.57	53 379,09	6.98
Total des financements	260 000,00	33.98	505 194,93	66.02	765 194,93	100.00
Total éligible	260 000,00	100.00	505 194,93	100.00	765 194,93	100.00

Plan de financement (en CHF)

	FRANCE		SUISSE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Auto-financement	54 553,20	20.00	110 000,00	20.75	164 553,20	20.50
Fondation Facim	54 553,20	20.00	0	0.00	54 553,20	6.80
Canton de Vaud	0	0.00	110 000,00	20.75	110 000,00	13.70
FEDER	155 266,80	56.92	0	0.00	155 266,80	19.34
Contreparties publiques	62 946,00	23.08	0	0.00	62 946,00	7.84
DRAC Franche-Comté	31 473,00	11.54	0	0.00	31 473,00	3.92
DRAC Rhône-Alpes	31 473,00	11.54	0	0.00	31 473,00	3.92
Interreg fédéral suisse	0	0.00	250 000,00	47.17	250 000,00	31.14
Contreparties publiques	0	0.00	170 000,00	32.08	170 000,00	21.18
Canton Berne	0	0.00	19 000,00	3.58	19 000,00	2.37
Canton Fribourg	0	0.00	19 000,00	3.58	19 000,00	2.37
Canton Genève	0	0.00	19 000,00	3.58	19 000,00	2.37
Canton Jura	0	0.00	19 000,00	3.58	19 000,00	2.37
Canton Neuchâtel	0	0.00	19 000,00	3.58	19 000,00	2.37
Canton Valais	0	0.00	19 000,00	3.58	19 000,00	2.37
Canton Vaud	0	0.00	56 000,00	10.57	56 000,00	6.98
Total des financements	272 766,00	33.98	530 000,00	66.02	802 766,00	100.00
Total éligible	272 766,00	100.00	530 000,00	100.00	802 766,00	100.00

Avis du pré-comité 8 septembre 2015	Favorable à une présentation en comité de suivi le 2 octobre 2015
Avis du Comité de suivi du 2 octobre 2015	Dossier ajourné Côté suisse, les cofinancements du Canton du Jura ne sont pas acquis. La réponse sera donnée sous 3 semaines. Le dossier sera présenté en consultation écrite avant la fin de l'année 2015 s'il est finalisé dans les semaines à venir.
Avis du comité de suivi consulté par écrit le 30 novembre 2015	Favorable Les informations attendues ont été fournies

Coût éligible Fr	FEDER programmé
260 000 €	148 000 €

RER SUD LEMAN

Nom du projet		RER Sud Léman	
Référence interne		2015-03	
Identifiant PRESAGE/SYNERGIE		21	
Nom du chef de file FR		Région Rhône-Alpes	
Nom du chef de file CH		Canton du Valais	
Durée du projet	Date de début	01/01/2015	25 mois
	Date de fin	31/01/2017	
Axe du programme		AXE 3 : Encourager le transport durable	
Fiche action du programme		OS 7 : Augmenter l'efficacité du transport ferroviaire transfrontalier	

Plan de financement (en €)

	SUISSE		FRANCE		Total	
	en EUR	%	en EUR	%	en EUR	%
Auto-financement	99'600.00	22.93%	127'966.80	28.76%	217'382.35	24.72%
REGION RHONE ALPES	0.00	0.00%	13'190.20	2.96%	3'005.75	0.34%
Communauté de communes du pays d'Evian	0.00	0.00%	38'053.60	8.55%	38'053.60	4.33%
SNCF Réseau	0.00	0.00%	40'000.00	8.99%	40'000.00	4.55%
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais	0.00	0.00%	36'723.00	8.25%	36'723.00	4.18%
CANTON DU VALAIS	79'600.00	18.32%	0.00	0.00%	79'600.00	9.05%
Chablais Région	20'000.00	4.60%	0.00	0.00%	20'000.00	2.27%
FEDER	0.00	0.00%	266'950.20	60.00%	266'950.20	30.36%
Contreparties publiques	0.00	0.00%	50'000.00	11.24%	50'000.00	5.45%
Autres publics	0.00	0.00%	50'000.00	11.24%	50'000.00	5.45%
Interreg fédéral suisse	214'770.00	49.44%	0.00	0.00%	214'770.00	24.42%
Contreparties publiques	102'395.41	23.57%	0.00	0.00%	102'395.41	11.64%
Communes	22'234.00	5.12%	0.00	0.00%	22'234.00	2.53%
Communes et régions du périmètre d'influence	26'516.43	6.10%	0.00	0.00%	26'516.43	3.02%
Fonds IR VS et VD	53'644.99	12.35%	0.00	0.00%	53'644.99	6.10%
Contreparties privées	17'670.00	4.07%	0.00	0.00%	17'670.00	2.01%
Groupement des ETC CH	17'670.00	4.07%	0.00	0.00%	17'670.00	2.01%
Total des financements	434'435.41	100.00%	444'917.00	100.00%	879'352.41	100.00%
Total éligible	434'435.41	100.00%	444'917.00	100.00%	879'352.41	100.00%

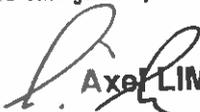
Plan de financement (en CHF)

	SUISSE		FRANCE		Total	
	en CHF	%	en CHF	%	en CHF	%
Auto-financement	103'972.44	22.93%	133'584.54	28.76%	226'925.43	24.72%
REGION RHONE ALPES	0.00	0.00%	13'769.25	2.96%	3'137.70	0.34%
Communauté de communes du pays d'Evian	0.00	0.00%	39'724.15	8.55%	39'724.15	4.33%
SNCF Réseau	0.00	0.00%	41'756.00	8.99%	41'756.00	4.55%
Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais	0.00	0.00%	38'335.14	8.25%	38'335.14	4.18%
CANTON DU VALAIS	83'094.44	18.32%	0.00	0.00%	83'094.44	9.05%
Chablais Région	20'878.00	4.60%	0.00	0.00%	20'878.00	2.27%
FEDER	0.00	0.00%	278'669.31	60.00%	278'669.31	30.36%
Contreparties publiques	0.00	0.00%	52'195.00	11.24%	52'195.00	5.69%
Autres publics	0.00	0.00%	52'195.00	11.24%	52'195.00	5.69%
Interreg fédéral suisse	224'198.40	49.44%	0.00	0.00%	224'198.40	24.42%
Contreparties publiques	106'890.57	23.57%	0.00	0.00%	106'890.57	11.64%
Communes	23'210.07	5.12%	0.00	0.00%	23'210.07	2.53%
Communes et régions du périmètre d'influence	27'680.50	6.10%	0.00	0.00%	27'680.50	3.02%
Fonds IR VS et VD	56'000.00	12.35%	0.00	0.00%	56'000.00	6.10%
Contreparties privées	18'445.71	4.07%	0.00	0.00%	18'445.71	2.01%
Groupement des ETC CH	18'445.71	4.07%	0.00	0.00%	18'445.71	2.01%
Total des financements	453'507.12	100.00%	464'448.85	100.00%	917'955.97	100.00%
Total éligible	453'507.12	100.00%	464'448.85	100.00%	917'955.97	100.00%

Avis du pré-comité 8 septembre 2015	Favorable à une présentation en comité de suivi le 2 octobre 2015
Avis du Comité de suivi du 2 octobre 2015	Dossier reporté à la demande du porteur Un nouveau plan de financement est remis sur table. La convention inter-partenariale est caduque ; les cofinancements / le plan de financement sont à revoir.
Avis du comité de suivi consulté par écrit le 30 novembre 2015	Favorable

Coût éligible Fr	FEDER programmé
444 917,00 €	266 950,20 €

A Besançon le

<p>Monsieur Pascal Broulis</p> <p>Président de la Coordination régionale Interreg Suisse</p> 	<p>Madame Marie-Guite Dufay</p> <p>Présidente du Conseil régional de Franche-Comté</p> <p>Pour la Présidente et par délégation, Directeur général adjoint Europe, Recherche et Coopération</p>  <p>AXEL LIMACHER</p>
--	---

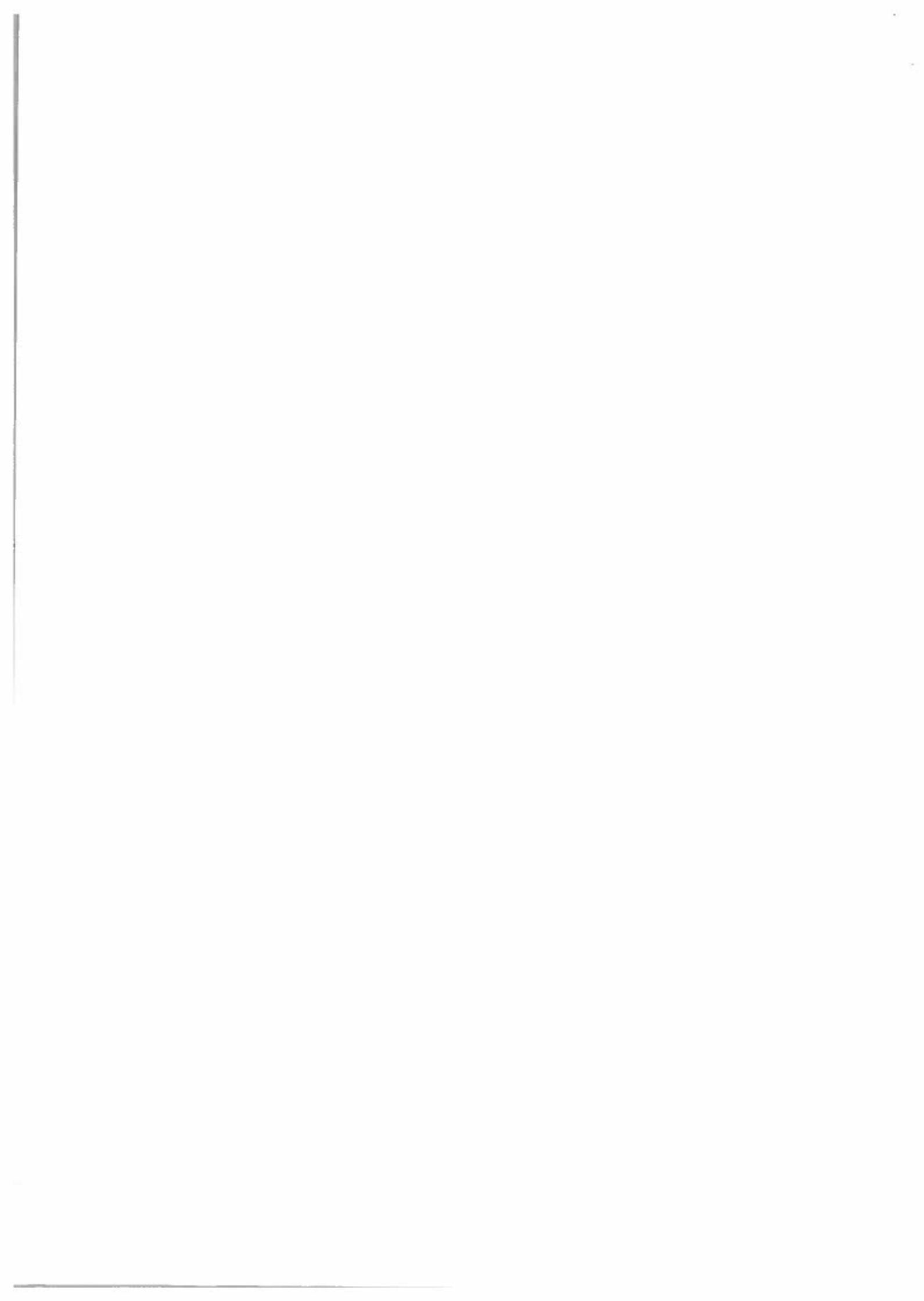
**Synthèse des avis rendus par les membres du comité de programmation,
montants FEDER et fonds fédéraux et cantonaux mobilisés en euros¹**

N° synergie	Axe	OS	Nom du projet	Avis du comité	Coût total du projet	FEDER programmé	Taux FEDER	Autres contreparties publiques françaises	Fonds fédéraux interreg programmés	Fonds cantonaux programmés	Autres contreparties suisses
72	2	3	PATRIMOINE EN PARTAGE- PEP	Programmé	260 000,00	148 000,00	56,92 %	30 000,00	238 299,49	162 043,65	0
21	3	7	RER SUD LEMAN	Programmé	444 917,00	266 950,20	60,00 %	50 000,00	214 770,00	120'065.41	0
				Sous-total					453 069,49		
				Total	704 917,00	414 950,20		80 000,00	282'109,05		0

¹ Les montants concernant les fonds fédéraux et cantonaux sont exprimés en € sur la base du taux de change de chaque projet. Seuls les montants exprimés en CHF dans le tableaux ci-dessous font foi.

Montants suisses mobilisés en CHF

N° synergie	Axe	OS	Nom du projet	Avis du comité	Fonds fédéraux Interreg Programmés (CHF)	Fonds cantonaux Interreg programmés (CHF)	Autres contreparties publiques Suisses CHF
72	2	3	PATRIMOINE EN PARTAGE- PEP	Programmé	250'000.00	280'000.00	0
21	3	7	RER SUD LEMAN	Programmé	224'198.00	139'094.00	0
Sous-total					474'198.00	419'094.00	0
Total					893'292.00		0



Mme Marie-Guite Dufay
Présidente de la Région Franche-Comté
4 square Castan
CS 51857
F - 25031 Besançon cedex

Date le 7 DEC 2015

**Programme INTERREG V France-Suisse - Consultation écrite du Comité de programmation
du 30 novembre 2015**

Madame la Présidente,

Conformément à la décision du Comité de programmation du programme Interreg V France-Suisse du 2 octobre 2015 à Fribourg et suite à la sollicitation par courriel du 30 novembre 2015 de la Direction Europe de la Région Franche-Comté, nous vous adressons la prise de position du Canton du Valais relative aux projets « Patrimoine en partage – PEP » et « RER Sud-Léman », soumis à consultation écrite.

Patrimoine en partage – PEP :

Sachant que le porteur du projet suisse a répondu favorablement aux réserves formulées, nous n'avons pas de remarque particulière à soulever et confirmons notre engagement à participer au projet à hauteur de Fr. 19'000.-.

RER Sud-Léman :

S'agissant d'un projet transfrontalier stratégique fortement soutenu par les autorités suisses, fédérales, cantonales et communales, nous réitérons notre appui à ce projet et formulons un avis favorable. Pour notre part, nous confirmons notre engagement pour un montant de Fr. 28'000.-. Nous espérons vivement que ce projet structurant puisse être programmé avant la fin de cette année, au risque de mettre en péril sa réalisation. Nous regrettons cependant les mésententes sur les aspects formels du dossier, entre les partenaires suisses du projet et la Direction Europe de la Région Franche-Comté.

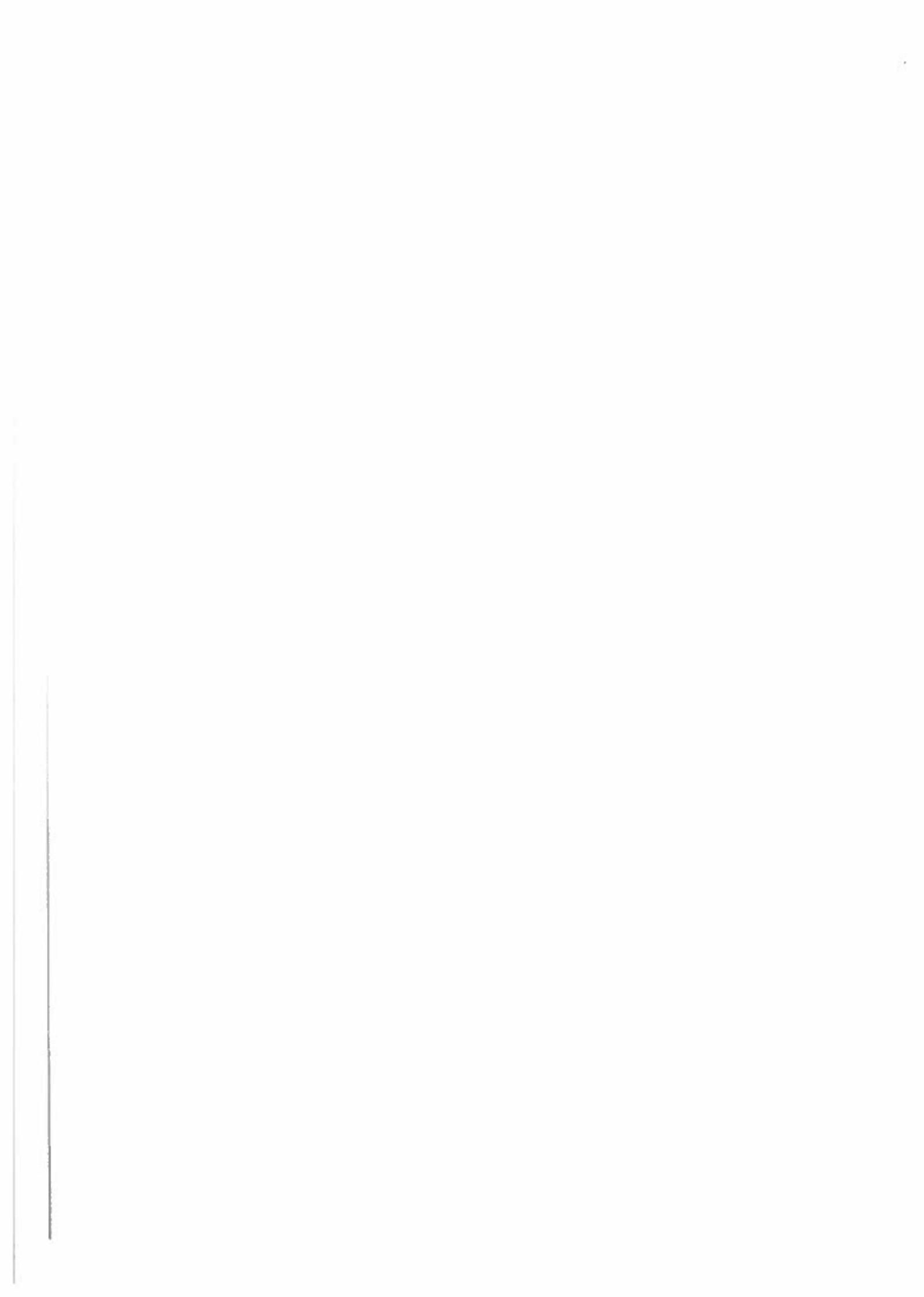
Vous remerciant de nous avoir consultés, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'expression de nos sentiments distingués.



Jean-Michel Cina
Conseiller d'Etat

Copie à Mireille Gasser, Coordination régionale Interreg (CRI), rue de la Paix 13, 2300 La Chaux-de-Fonds





Hôtel du Département
1 avenue d'Albigny
CS 32444
74041 Annecy Cedex
T / 04 50 33 50 00

Nos réf. : 189/ED/MT
Affaire suivie par : Emilie DISSARD
Vos réf. : Direction Europe - Service
Suisse - INTERREG

Madame Marie-Guite DUFAY
Présidente de la Région Franche-Comté
Hôtel de Région
4, square Castan
CS 51857
25031 BESANCON Cedex

Annecy, le 1 décembre 2015

**Objet : Consultation écrite du Comité de Programmation INTERREG France-Suisse
2007-2013 du 16 novembre 2015**

Madame la Présidente,

Par e-mail du 16 novembre, l'Autorité de Gestion, en accord avec les Coordinations Régionales Suisses, a lancé une consultation écrite des membres du comité de programmation du programme INTERREG France - Suisse 2007-2013. L'objectif est de modifier des projets programmés en vue de la clôture du programme.

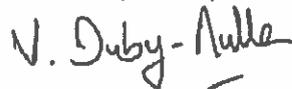
Après étude du dossier de séance, je note que sur les 10 projets présentés, 7 concernent la Haute-Savoie dont 2 pour lesquels le Département est impliqué en tant que chef de file (Covoiturage Bassin Lémanique) et partenaire (Forêts de Protection). Afin de respecter la neutralité des partenaires du programme, je n'émettrai pas d'avis sur ces deux projets.

Concernant les autres projets, je vous informe que je donne un avis favorable aux modifications proposées. En effet, dans un contexte de fin de programmation, je pense que ces modifications sont nécessaires afin de permettre une clôture efficace des projets 2007-2013. J'attire néanmoins votre attention sur une erreur du dossier de consultation concernant le projet « Tramway Genève-Saint Julien » dans lequel les modifications du plan de financement sont erronées mais note que ces informations sont correctes sur la plateforme Presage.

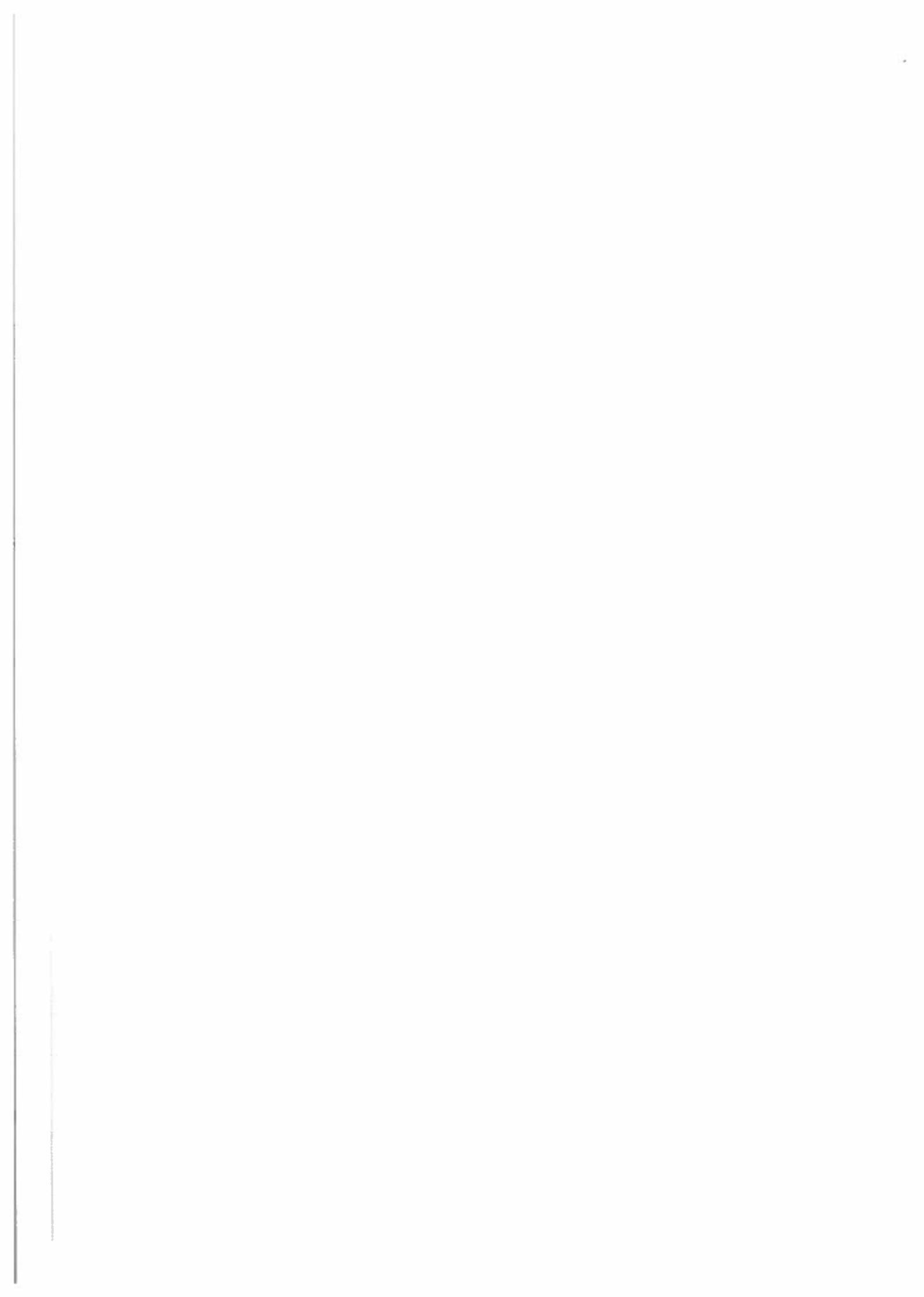
Enfin, je profite de cette consultation pour vous informer que pour 5 projets 2007-2013 (ECHOS, *Ecrire son Territoire*, *Formaguide*, *SOS MAM* et *Gelox*), le Département de la Haute-Savoie, en tant que cofinanceur, est en attente de la certification des dépenses afin d'ajuster la subvention départementale à la réalisation effective des projets. J'invite ainsi vos services à nous tenir informés des certifications réalisées et du calendrier imposé par la Commission Européenne afin de pouvoir permettre un versement du solde FEDER dans les délais impartis.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de mes salutations distinguées.

La Vice-présidente Coopération Transfrontalière,
Affaires Européennes,



Virginie DUBY-MULLER



Damien Abad

Député de l'Ain

Président du Conseil départemental

Direction générale adjointe
Aménagement du Territoire,
Economie et Environnement
Direction Europe et transfrontalière

CF/DLE

Dossier suivi par :

Madame Christine FUNAZZI

tél : 04.74.24.48.12.

Mme Marie-Guite DUFAY

Présidente du Conseil régional de Franche-Comté

Hôtel de Région

CS 51857

4, square Castan

25031 BESANCON cedex

Bourg-en-Bresse, le 10 DEC. 2015

Madame la Présidente,

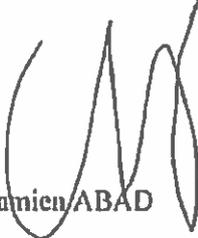
En réponse à la consultation écrite du comité de programmation en date du 30 novembre 2015 portant sur deux dossiers Interreg V France Suisse ayant été ajournés au comité de programmation du 2 octobre 2015, il m'est important de vous faire part des observations et avis suivants :

➤ « Patrimoine en partage » : ce projet me paraît répondre aux objectifs du programme opérationnel. J'observe également que les Directions régionales des affaires culturelles (DRAC) Rhône-Alpes et Franche-Comté ont confirmé leurs financements. J'émet donc un avis favorable.

➤ « RER Sud Léman » : ce projet ambitieux et structurant me semble absolument nécessaire au désengorgement de la région frontalière du Chablais et à son développement économique. Il s'agit non seulement de créer une solution de déplacement, de communication, de transport, mais aussi de proposer une alternative à la construction d'infrastructures routières. Les différents partenaires ayant consolidé leurs financements, il est important que le projet puisse être mis en œuvre avant la fin de cette année afin de les conserver. J'émet donc un avis favorable.

En vous remerciant de votre sollicitation ;

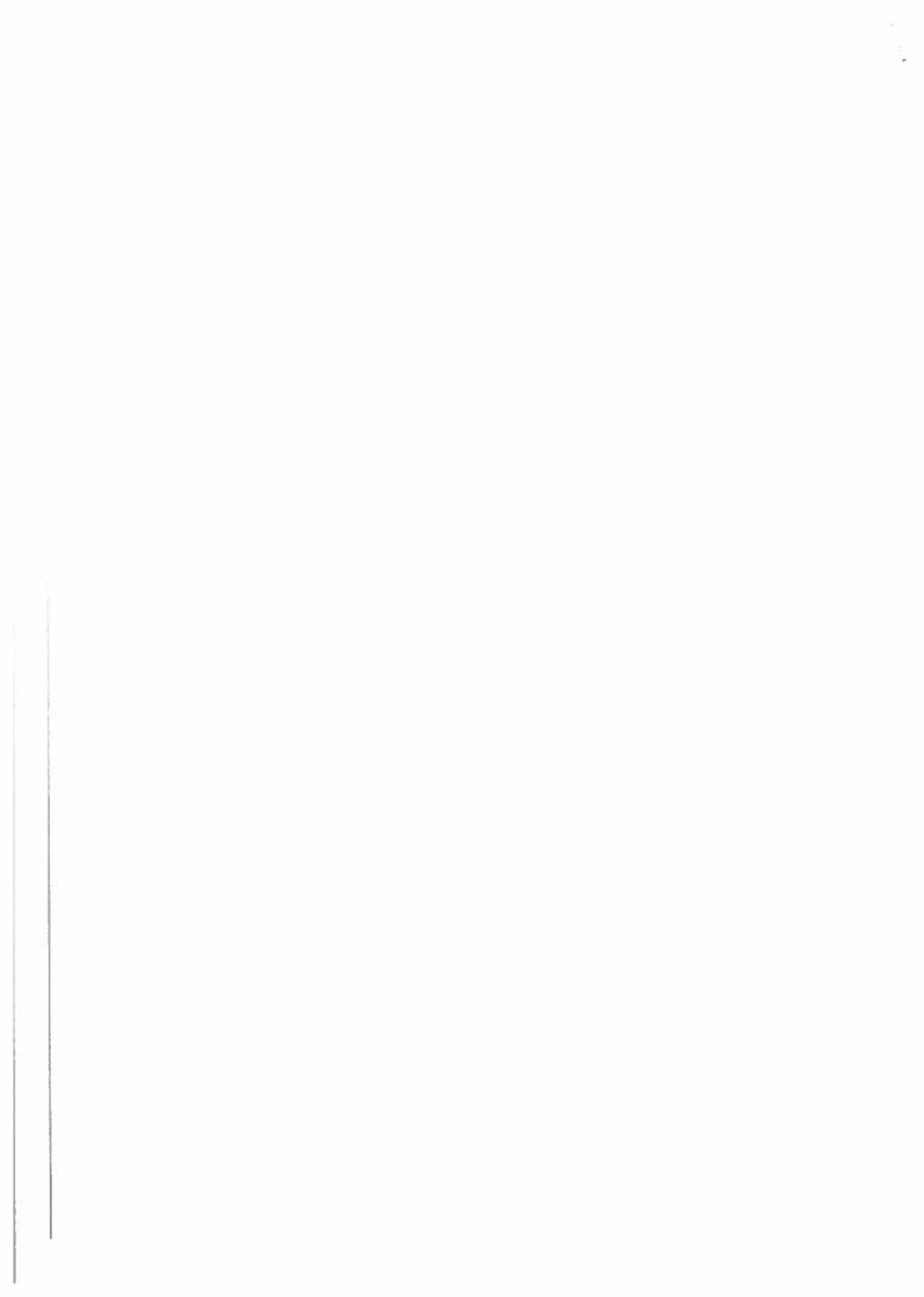
Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, mes salutations les meilleures.



Damien ABAD

Copie à :

M. Gérard PAOLI, Vice-président du Conseil départemental de l'Ain
chargé du développement économique, des affaires européennes et transfrontalières



Besançon, le 14 DEC. 2015

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Mission d'appui

Affaire suivie par : Karine HALDI

Ligne directe : 03. 81. 25.81.08

Madame Marie-Guite DUFAY
Présidente
Conseil régional de Franche-Comté
CS 51857
4 Square Castan
25031 BESANCON CEDEX

Madame la Présidente, *Chère Marie-Guite,*

Par courriel en date du 30 novembre 2015, vous organisez une consultation écrite du comité de programmation du programme de coopération INTERREG IV A France-Suisse 2014-2020.

Cette consultation porte sur la programmation de 2 projets :

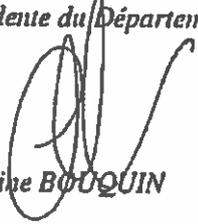
- RER Sud Leman,
- Patrimoines franco-suissees en partage (PEP).

J'émetts un avis favorable à la programmation de ces deux projets, ceux-ci n'appelant pas d'observation particulière de ma part.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Au sujet,

La Présidente du Département,


Christine BOUQUIN

